

CHAMBRE DES COMMUNES

Le vendredi 15 janvier 1960

La séance est ouverte à deux heures et demie.

LE GOUVERNEUR GÉNÉRAL

LES DISCOURS PRONONCÉS AU SÉNAT SERONT
PUBLIÉS DANS LES DÉBATS DE LA CHAMBRE
DES COMMUNES

Le très hon. J. G. Diefenbaker (premier ministre): Monsieur l'Orateur, je propose, appuyé par le chef de l'opposition (M. Pearson):

Que le discours de Son Excellence le Gouverneur général, le major-général Georges-Philias Vanier, D.S.O., M.C., C.D., et l'allocution de bienvenue que le premier ministre a prononcée à la Chambre du Sénat le 15 septembre 1959, soient imprimés en appendice au compte rendu officiel des *Débats* de la Chambre des communes et fassent partie des archives permanentes du Parlement.

Je puis ajouter, à ce propos, que la présente motion est semblable à celle que le très honorable M. King a présentée le 12 avril 1946, lors de la cérémonie d'installation du très honorable vicomte Alexander de Tunis. Je dois signaler, en toute équité, qu'on ne semble pas avoir suivi la même ligne de conduite à l'égard de M. Massey. Toutefois, cela s'était fait auparavant. J'ai cru devoir signaler la chose à la Chambre et j'espère que la motion sera adoptée.

(La motion est adoptée.)

(Le texte des allocutions susmentionnées est publié en appendice au Hansard de ce jour.)

LES TRAVAUX DE LA CHAMBRE

INTERPELLATION À PROPOS DE LA CRÉATION D'UN
COMITÉ SPÉCIAL SUR LE PROGRAMME DE
DÉFENSE

A l'appel de l'ordre du jour.

L'hon. L. B. Pearson (chef de l'opposition): Monsieur l'Orateur, le premier ministre pourrait-il nous dire si le gouvernement se propose de faire procéder, au cours de la présente session, à un examen de la ligne de conduite en matière de défense, en créant un petit comité spécial à cette fin?

Le très hon. J. G. Diefenbaker (premier ministre): Monsieur l'Orateur, à l'ouverture du débat lundi, le gouvernement exposera ses vues, en général, et sa ligne de conduite en matière de défense sera l'une des ques-

tions traitées. Entre temps, je suis d'avis que la question reste en suspens jusqu'à lundi, alors que, si je comprends bien, d'après les journaux, l'honorable député aura quelque chose à dire à ce sujet.

LES CÉRÉALES

DEMANDE D'ACCÉLÉRATION DES EXPÉDITIONS
PAR VANCOUVER

A l'appel de l'ordre du jour.

M. Frank Howard (Skeena): J'aimerais poser une question au ministre suppléant du Commerce, ou peut-être au secrétaire parlementaire du ministre. Le ministre verra-t-il à accélérer l'expédition des céréales par le port de Vancouver afin que les 39 navires présentement immobilisés dans ce port puissent être chargés de céréales d'exportation?

L'hon. D. S. Harkness (ministre suppléant du Commerce): Je me ferai un plaisir d'étudier la question et d'y répondre lundi.

LES NATIONS UNIES

DEMANDE DE DÉCLARATION SUR LE DROIT
DE LA MER

A l'appel de l'ordre du jour.

M. John Drysdale (Burnaby-Richmond): Je voudrais poser une question au secrétaire d'État aux Affaires extérieures. Le ministre peut-il dire à la Chambre si la délégation canadienne à la deuxième conférence des Nations Unies sur le droit de la mer a déjà été constituée et, dans le cas de l'affirmative, quels en sont les membres?

L'hon. Howard C. Green (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Monsieur l'Orateur, je tiens à remercier le député de m'avoir donné préavis de cette question. La deuxième conférence des Nations Unies sur le droit de la mer se réunira à Genève le 17 mars. Le Canada, ainsi que plus de 80 États membres des Nations Unies et de ses institutions spécialisées, participeront à cette conférence que le gouvernement de notre pays considère comme d'une extrême importance pour la paix du monde et le progrès du droit international.

L'honorable George Drew, haut commissaire du Canada au Royaume-Uni, qui était à la tête de la délégation canadienne à la première conférence de Genève en 1958, en assumera à nouveau la direction lors de la conférence envisagée. La délégation comprendra en outre